

REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS CHAMPIONNATS DE L'HERAULT U11 Féminin

Saison
2020/2021

ARTICLES	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
1 – Composition Le championnat est composé	Une poule unique de 6 équipes	Une poule unique de 6 équipes	2 poules de 4 équipes
	Des associations sportives ayant réglées leurs cotisations dans les délais prévus et régulièrement qualifiées pour cette compétition.		
2 – Associations sportives qualifiées	Equipes ayant participées aux journées de brassage de début de saison	Equipes ayant participées aux journées de brassage de début de saison	Engagement possible toute l'année sportive sous réserve de place disponible
3 – Qualification	<ul style="list-style-type: none"> - U11F, U10F - U9F (certificat médical du médecin de famille). - U8F INTERDIT 		
4 – Ballon	TAILLE 5		
5 – Hauteur de panneau	2m60		
6 – Ligne à 3 points	Ligne à 3 points à 6,25 m		
7 – Obligations sportives	<p>Toutes les défenses de zone demi terrain organisées sont INTERDITES. Défense INDIVIDUELLE OBLIGATOIRE</p> <p>Tous les écrans (sur le porteur du ballon et entre non porteurs) sont FORMELLEMENT INTERDITS</p> <p>Jeu rapide en zone arrière</p>		
8 – Temps de jeu	<p>4 périodes de 8 min. décomptées</p> <p>2 temps morts en 1ère mi-temps / 3 temps morts en 2ème mi-temps</p> <p>Intervalles de 2 min. entre chaque quart temps</p> <p>Mi-temps : 8 min</p>		
9 – Prolongations	En cas d'égalité, 1 prolongation de 2 minutes puis 1 prolongation supplémentaire « mort subite »		
10 – Horaires des rencontres	Samedi 11H00	Samedi 11H00	Samedi 11H00
	Rencontre en 4 contre 4		

ARTICLES	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
11 – Système de l'épreuve	Championnat en 2 phases : <ul style="list-style-type: none"> ○ Championnat de niveau du 9 janvier 2021 au 9 mai 2021 ○ Phase finale de classement le 15 mai 2021 (1 journée : 1^{er} vs 2^{ème}, 3^{ème} vs 4^{ème}, 5^{ème} vs 6^{ème}) 	Championnat en 2 phases : <ul style="list-style-type: none"> ○ Championnat de niveau du 9 janvier 2021 au 9 mai 2021 ○ Phase finale de classement le 15 mai 2021(1 journée : 1^{er} vs 2^{ème}, 3^{ème} vs 4^{ème}, 5^{ème} vs 6^{ème}) 	Championnat en 2 phases () : <ul style="list-style-type: none"> ○ Championnat de niveau du 9 janvier 2021 au 14 mars 2021 ○ Phase de croisement et classement du 20 mars 2021 au 9 mai 2021, les 2 premiers de chaque poule se rencontrent en A/R, les résultats de la 1^{ere} phase sont conservés. De même pour les 2 derniers.
	<p>Les associations sportives disputent des rencontres aller / retour pour la phase 1 du championnat. Le classement de la phase 1 est arrêté au 9 mai 2021. Les rencontres non jouées à cette date seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si raison impérieuse (règle des joueurs majeurs Covid-19, intempérie, indisponibilité de salle), les rencontres ne seront comptabilisées (classement par ratio) - Sinon, la CS34 statuera sur le résultat des rencontres : non comptabilisées, perdues par forfait ... <p>Les matchs de 2^{ème} phase dit de classement ne peuvent être reportés. Toute absence sera considérée comme match perdu par forfait. En absence de phase finale de classement, l'attribution des titres sera déterminée par le classement général de la phase 1.</p>		
12 – Chronomètre des tirs			
13 – Logiciel e-marque	<p>Le Logiciel fédéral e-marque est OBLIGATOIRE pour la division. Le club recevant doit mettre à disposition des OTM le matériel informatique nécessaire à la tenue du logiciel. Se reporter aux textes référent des « Règlements Sportifs Généraux ».</p>		
14 – Classement	Se reporter aux textes référent des « Règlements Sportifs Généraux ».		
15 – Sanction en cas de forfait général	Une association sportive ayant déclaré forfait général ou étant déclarée forfait général est mise hors championnat.		
16 – Statut des Techniciens			
17 - Arbitre	Désignation (sous réserve de disponibilité, sinon arbitres clubs)	Arbitres clubs	
18 – Caisse de péréquation	Se reporter au texte « Caisse de péréquation » de la saison en cours		
19 – Salle	Classement : H1		
20 – Cas particuliers	Tous les cas particuliers qui pourraient survenir en cours ou à la fin de la saison, et non prévus dans le présent règlement, seront traités par le BUREAU DEPARTEMENTAL.		

ARTICLES	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<p>21 – Type de licences autorisées</p>	<p style="text-align: right;">U11F</p> <p>Nombre de joueurs autorisés : 10 maximum (rencontre en 4 contre 4)</p> <p>Type de licences autorisées :</p> <p>(Nombre maximum)Licence 1C, 2C, OCT ou AST 5</p> <p>Licence 0C Sans limite</p> <p>Licence AS-CTC voir RSP des CTC (AS HN INTERDIT)</p> <p>Couleurs de licence autorisées</p> <p style="text-align: right;">(Nombre maximum)Blanc : Sans limite</p>		